

24 sep 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 septembre 2004

Fourniture de munitions

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion, en procédure négociée, d'un marché pluriannuel pour la fourniture de 12.000 munitions 120mm explosives standards pour mortiers en une tranche ferme de 6.000 et 2 tranches conditionnelles de 3.000 pièces chacune (2006 et 2008).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion, en procédure négociée, d'un marché pluriannuel pour la fourniture de 12.000 munitions 120mm explosives standards pour mortiers en une tranche ferme de 6.000 et 2 tranches conditionnelles de 3.000 pièces chacune (2006 et 2008).

La contrat est conclu avec la firme TDA Armements SAS, seul fournisseur potentiel de ces munitions et concepteur du mortier 120mm, acquis par la Défense en 1998.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe